

Analyse nationale 2016

Le **Centre de Ressources DLA Sport** (CRDLA Sport) réalise chaque année l'analyse des accompagnements menés dans le cadre du Dispositif Local d'Accompagnement (DLA) auprès du secteur sportif sur l'ensemble du territoire.

Créé en 2002 par l'Etat et la Caisse des Dépôts, le DLA a pour fonction **d'accompagner les structures d'utilité sociale dans la consolidation de leurs activités et la pérennisation de leurs emplois.**

Pour plus d'informations sur le CR DLA Sport, rendez-vous sur le site www.crsla-sport.franceolympique.com

Pour plus d'informations sur le fonctionnement du DLA, rendez-vous sur le site www.info-dla.fr

Les chiffres clés du DLA en 2016

- **6 710 structures** bénéficiaires dont 97% sont des associations
- **3 091 ingénieries**
- **11,4 M€** consommés

Les chiffres clés du DLA dans le secteur sportif en 2016

- **496 structures** bénéficiaires
- **528 accompagnements** de structures sportives (soit 7,8% de l'ensemble des structures accompagnées par le DLA)
- **412 ingénieries** ont été organisées (soit 10,5% de l'ensemble des ingénieries mises en places par le DLA)
- **1.9 M€** consommés

Accompagnement : prise en charge d'une association sportive par un chargé de mission DLA sur une thématique définie sur la base d'un diagnostic. Une même structure peut être accompagnée plusieurs fois sur différentes thématiques, un accompagnement est alors comptabilisé à chaque fois.

Ingénierie : prestation réalisée pour une structure (« individuelle ») ou pour plusieurs structures (« collective »). Si une ingénierie collective concerne plusieurs structures, elle n'est comptabilisée qu'une fois.

Structure bénéficiaire : structure ayant bénéficié d'au moins une ingénierie.

Eléments méthodologiques

- Ce bilan est réalisé à partir d'une extraction des informations saisies par les chargés de mission DLA dans la base de données « Enée » pour les structures pour lesquelles le sport est indiqué en secteur principal. Cette extraction datant de mai 2017, il est possible que des accompagnements débutés en 2016 et se poursuivant en 2017 ne soient pas pris en compte.
 - Les ingénieries considérées sont celles inscrites comme étant « commandée », « en cours », « achevée » ou « évaluée ». Celles qualifiées de « proposée », « décidée » ou « annulée » n'ont pas été prises en compte.
 - Le Centre de Ressources DLA Sport traite les informations saisies afin de préciser, pour chaque structure bénéficiaire, la discipline sportive dont elle relève ou la fédération à laquelle elle est affiliée, si celle-ci est connue. Les thématiques d'accompagnements sont également requalifiées pour une catégorisation harmonisée et une analyse plus juste.
 - Les informations peuvent être saisies de diverses façons en fonction des chargés de mission DLA, notamment dans la qualification de la thématique de prestation ou dans la saisie en une ou plusieurs fois de prestations liées à une même ingénierie.
 - Les données sur l'emploi dans les structures bénéficiaires ne sont pas saisies par l'ensemble des DLA, ou le sont parfois de manière imprécise. Pour cette raison, ce document ne présente pas d'analyse de ces données.
 - Les éléments chiffrés ne doivent pas être comparés aux synthèses « Enée » nationales ou régionales dans la mesure où les dates d'extraction des données sont différentes et les informations retraitées sur la base de critères différents.
- ➔ L'analyse de ces accompagnements comporte donc des limites à prendre en compte. **Les données présentées dans ce document sont considérées comme de grandes tendances du secteur.**

Sommaire

1. Informations nationales

2. Informations régionales

- 2.1. Répartition des 496 structures bénéficiaires par région
- 2.2. Répartition des 412 ingénieries par région
- 2.3. Répartition des 193 ingénieries individuelles et 219 ingénieries collectives par région
- 2.4. Analyse

3. Thématiques d'accompagnements

4. Répartition des structures bénéficiaires

- 4.1 Méthodologie
- 4.2 Répartition des 496 structures bénéficiaires par discipline sportive

5. Prestataires du secteur sportif

1. Informations nationales

En 2016, **625 accompagnements** de structures sportives ont été comptabilisés sur l'ensemble du territoire pour **496 structures bénéficiaires**. Au total, **412 ingénieries ont été organisées**, réparties en :

- 193 ingénieries individuelles (soit 47% des ingénieries)
- 219 ingénieries collectives* (soit 53% des ingénieries)

** Les ingénieries collectives ne sont pas exclusivement réservées à des structures sportives, elles peuvent également bénéficier à d'autres secteurs.*

Le nombre d'accompagnements a augmenté par rapport à 2015 (625 contre 538). Le nombre de structures bénéficiaires (497 contre 425) et le nombre d'ingénieries (413 contre 336) ont augmenté pour cette année par rapport à l'année précédente.

Le nombre moyen d'accompagnements par structure est resté stable : **1,25 accompagnement par association en moyenne** en 2016 contre 1,25 en 2015. Cette baisse fait suite à la légère diminution déjà observée l'année dernière par rapport à 2014.

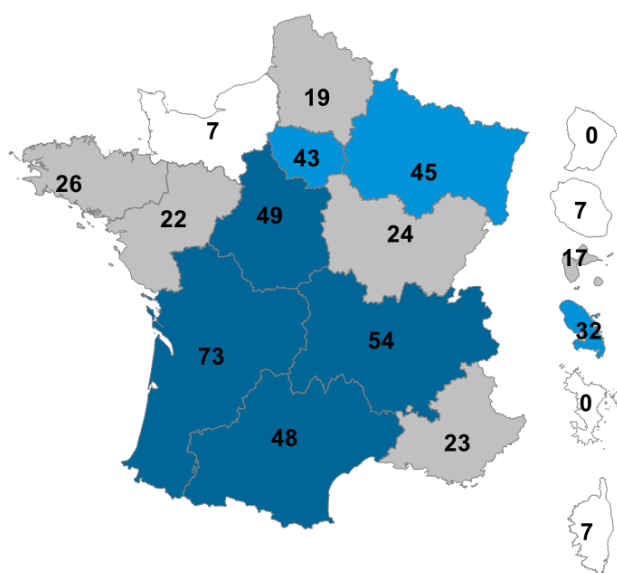
Au niveau budgétaire, l'ensemble des ingénieries ayant bénéficié aux structures sportives totalise **1 909 280,37 €** dont 1 898 998,37 € financés directement par le DLA et 10 282 € hors DLA (financement par un autre dispositif ou le bénéficiaire lui-même).

Le budget moyen d'une ingénierie individuelle est de 3583,35 € et celui d'une ingénierie collective de 5 560,24 €. Les ingénieries individuelles se sont déroulées sur une durée de **3,76 jours en moyenne**, contre **2,99 jours pour les ingénieries collectives**.

En 2016 les ingénieries représentent **2020 jours d'intervention**, pour un **coût moyen de 945,18 € par jour**.

2. Informations régionales

2.1. REPARTITION DES 496 STRUCTURES BENEFICIAIRES PAR REGION



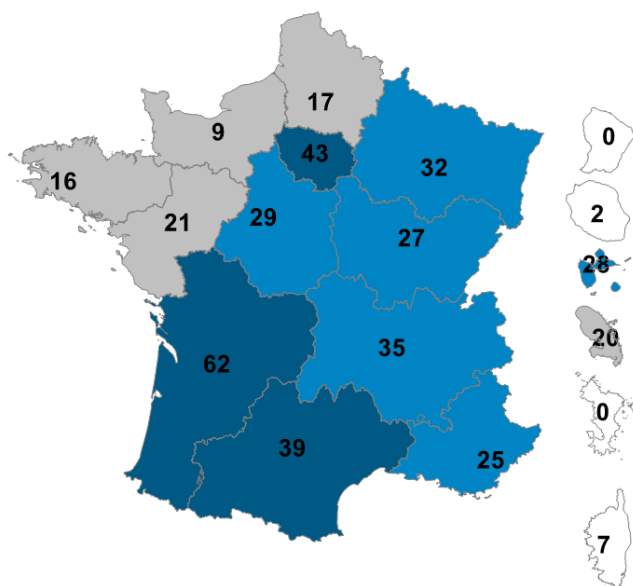
Nombre de structures bénéficiaires



Lecture :

On compte cinq régions avec moins de 7 structures bénéficiaires, six entre 8 et 27, trois entre 28 et 47, et quatre régions qui totalisent chacune plus de 48 structures bénéficiaires.

2.2. REPARTITION DES 412 INGENIERIES PAR REGION



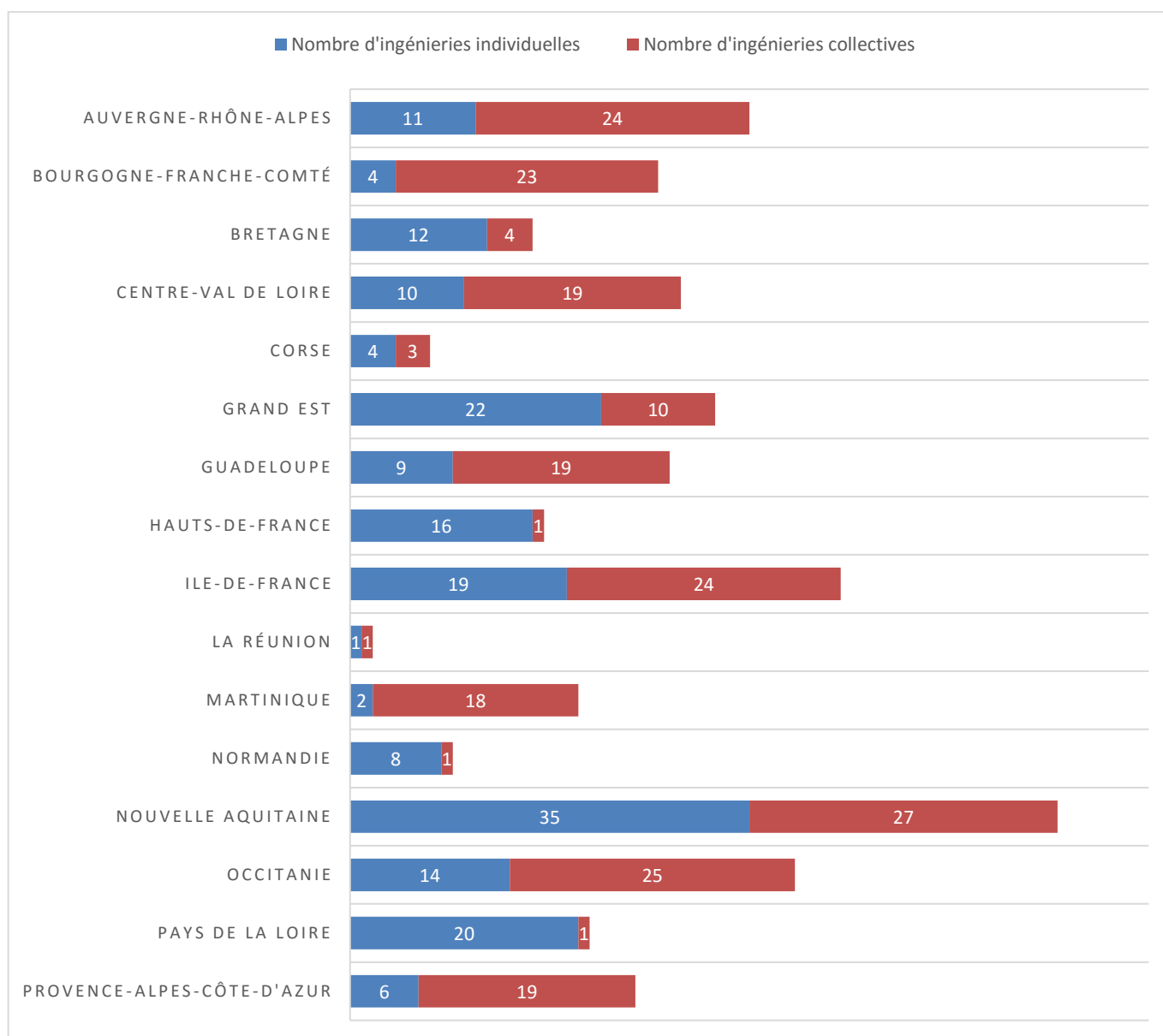
Nombre d'ingénieries



Lecture :

On compte quatre régions avec moins de 7 ingénieries, cinq entre 8 et 23, six entre 24 et 38, et trois régions qui totalisent chacune plus de 39 ingénieries sur leur territoire.

2.3. REPARTITION DES 193 INGENIERIES INDIVIDUELLES ET DES 219 INGENIERIES COLLECTIVES PAR REGION



Lecture :

La région Nouvelle Aquitaine est la région ayant organisé le plus d'ingénieries en 2016 (62). Au total 9 régions ont organisé plus d'ingénieries individuelles et 6 régions davantage d'ingénieries collectives.

2.4. ANALYSE

Le nombre d'ingénieries et le nombre de structures bénéficiaires varient fortement en fonction des régions. Il est important de souligner qu'il n'existe pas de corrélation directe entre le nombre de structures bénéficiaires et le nombre d'ingénieries.

Bien que la région Nouvelle Aquitaine est la région qui a accompagné le plus de structures (73) et qui a organisé le plus d'ingénieries (62), il n'en est pas de même pour la région Auvergne-Rhône-Alpes qui, en ayant accompagné 54 structures, n'a réalisé « que 35 ingénieries », alors que l'Ile-de-France qui compte 43 structures bénéficiaires a également organisé 43 ingénieries.

Cela s'explique par le fait qu'en Auvergne-Rhône-Alpes, la majorité des ingénieries étaient collectives et ont donc concerné plusieurs structures (les ingénieries collectives peuvent être intersectorielles et donc plus larges que la représentation sportive).

Certaines régions ont privilégié en 2016 les ingénieries collectives, comme la Martinique ou la Bourgogne, alors que d'autres se sont concentrées sur des accompagnements individuels (Pays-de-la-Loire et Normandie par exemple).

Par rapport aux données de l'année 2015, il y a eu, dans certaines régions, une augmentation significative du nombre de structures bénéficiaires.

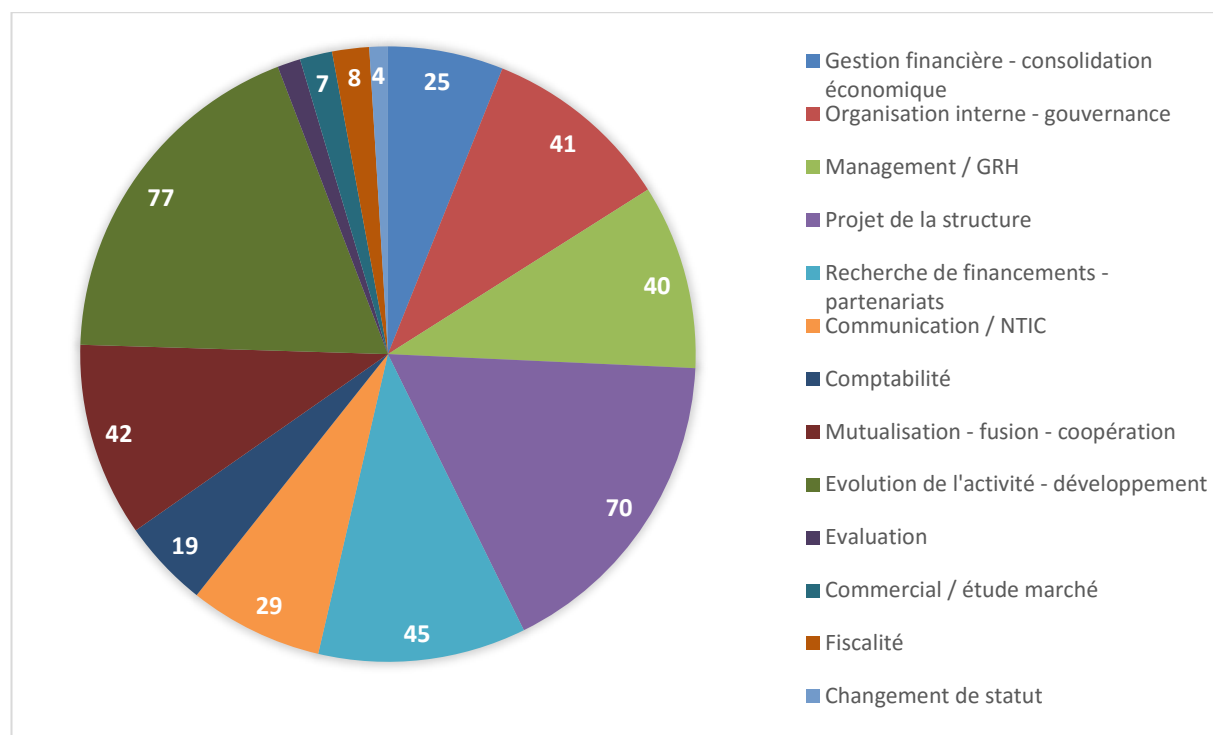
C'est le cas de la région Nouvelle Aquitaine qui quasi-double le nombre d'ingénieries, passant de 33 à 62 ingénieries entre 2015 et 2016, de la région Centre – Val de Loire (de 16 à 29) et de La Martinique (de 12 à 20).

Les variations entre les territoires sont influencées par différents facteurs :

- Le nombre d'associations sportives dans chaque région ;
- Le degré de structuration, notamment en termes d'emplois, de ces associations ;
- L'offre de services du mouvement sportif au niveau local (ligues/comités régionaux et départementaux) ;
- Les priorités d'accompagnement identifiées sur le territoire.

3. Thématiques d'accompagnement

3.1 REPARTITION DES 412 INGENIERIES PAR THEMATIQUE



Lecture :

70 ingénieries ont concerné le « projet de la structure ».

3.2 REPARTITION DES THEMATIQUES PAR FORMAT D'INGENIERIE EN 2016

Thématique	Ingénieries collectives	Ingénieries individuelles
Gestion financière - consolidation économique	68,00%	32,00%
Organisation interne - gouvernance	41,46%	58,54%
Management / GRH	77,50%	22,50%
Projet de la structure	25,71%	74,29%
Recherche de financements - partenariats	75,56%	24,44%
Communication / NTIC	72,41%	27,59%
Comptabilité	78,95%	21,05%
Mutualisation - fusion - coopération	92,86%	7,14%
Evolution de l'activité - développement	19,48%	80,52%
Evaluation	100,00%	0,00%
Commercial / étude marché	28,57%	71,43%
Fiscalité	62,50%	37,50%
Changement de statut	0,00%	100,00%

Analyse :

La thématique « Evolution de l'activité – développement » devient la plus représentée dans les ingénieries sur le secteur sport, en notant que c'est une thématique davantage individuelle. La thématique « projet de la structure », est également majoritaire et principalement envisagée au niveau individuel. La thématique « gestion financière – consolidation économique » a fortement diminué entre 2015 et 2016 (58 ingénieries en 2015 contre 28 en 2016).

La thématique « Mutualisation – fusion – coopération » est devenue une des thématiques d'accompagnement majeure, envisagée en quasi-totalité en accompagnement collectif (92.86 %).

4. Répartition des structures bénéficiaires

4.1. METHODOLOGIE

Les données qui figurent dans la base de données « Enée » ne permettent pas une identification systématique des disciplines sportives. Le Centre de Ressources DLA Sport retraite donc le fichier afin d'attribuer une discipline à chaque structure, soit grâce au nom du club, soit par une recherche internet ou la sollicitation des structures porteuses du DLA. Attention : cela ne signifie pas que celles-ci sont affiliées à la fédération de cette discipline.

Lorsqu'une discipline unique ne peut être identifiée, les structures ont été regroupées soit vers une fédération à laquelle elles sont affiliées, soit dans la catégorie multisports.

4.2. REPARTITION DES 497 STRUCTURES BENEFICIAIRES PAR DISCIPLINE

Discipline	Nombre de structures bénéficiaires	Discipline	Nombre de structures bénéficiaires	Discipline	Nombre de structures bénéficiaires	Discipline	Nombre de structures bénéficiaires
Football	44	UFOLEP	9	Aéronautique	4	Ski	2
Basket-Ball	37	Volley-Ball	9	Badminton	4	USEP	2
Omnisports	33	Aviron	8	Boxe	4	Baseball Softball	1
Gymnastique	31	Equitation	8	Tir	4	Echecs	1
Handball	26	Tennis de table	8	ASPTT	3	EPGV	1
Judo	22	Handisport	7	Football Américain	3	Escalade	1
Tennis	15	Office municipal des sports	7	Montagne et escalade	3	Fitness	1
Danse	13	Voile	7	Roller	3	FSCF	1
Sport adapté	13	Randonnée pédestre	6	Taekwondo	3	FSCF et Gymnastique	1
Canoë-Kayak	12	Sport santé	6	Triathlon	3	Hockey sur Gazon	1
Groupement d'employeurs	11	CROS	5	Arts Martiaux	2	Joute	1
Natation	11	Karaté	5	Baseball	2	Kung-Fu Wushu	1
Rugby	11	Omnisports nautiques	5	Escrime	2	Skateboard	1
Athlétisme	10	Sport pour tous	5	Golf	2	Sport de nature	1
CDOS	10	Sports de glace	5	Hockey sur Glace	2	Squash	1
Cyclisme	10	Surf	5	Omnisports Alpin	2	Twirling Bâton	1
Multisports	10	Tir à l'arc	5	Savate et Boxe Française	2	Zumba	1

Lecture :

44 structures organisant la pratique du football ont bénéficié d'au moins un accompagnement en 2016. Il y en a eu 37 pour le basket-ball et 33 pour les clubs omnisports.

5. Prestataires du secteur sportif

Le prestataire est l'intervenant qui réalise l'ingénierie au bénéfice des structures. **175 prestataires différents** sont intervenus en 2016 pour les associations sportives.

	Nombre de prestataires
Ingénieries individuelles uniquement	59
Ingénieries collectives uniquement	86
Ingénieries individuelles et collectives	30
Total	175

Analyse :

104 prestataires ne sont intervenus que pour une seule ingénierie (soit 59 % des prestataires).

Le prestataire le plus sollicité est intervenu sur 18 ingénieries.

Les 3 prestataires les plus sollicités cumulent 46 ingénieries soit près de 26 % des ingénieries sport.

Globalement, il n'y a **pas de concentration des prestataires sur le secteur sport** mais un grand nombre d'intervenants uniques, avec tout de même trois prestataires qui interviennent plus fréquemment.

Avec le soutien de

